

INTERVENTION FSU MANIF DU 28/9/2017

Aujourd'hui, les retraités sont encore obligés de descendre dans la rue.

Macron a dit que la démocratie ne se fait pas dans la rue. Mais de quelle démocratie parle-t-il ?

Il décide tout seul. Les parlementaires n'ont même pas le droit de débattre ! Pourtant eux aussi ont été élus. Macron n'a aucune aptitude pour la démocratie, c'est pourquoi nous sommes obligés de descendre dans la rue.

Il décide tout seul et il voudrait qu'on ne réagisse pas !

Il a oublié comment il a été élu. Il a profité des dissensions d'un monde politique, aussi bien à droite qu'à gauche, qui a oublié que le peuple attend autre chose que des orientations économiques. Et si certains ont cru que Macron ferait une autre politique, la majorité a simplement voulu s'opposer au FN.

Mais pour Macron, il n'y a que l'économie qui compte, et pour lui, une économie qui marche, c'est une économie qui permet à certains de s'enrichir énormément, même si c'est au détriment de la majorité.

Ce n'est pas très nouveau comme politique : ...permettre aux copains de s'enrichir.

Mais nous sommes là pour nous défendre !

Non à la hausse de la CSG, oui à une vraie revalorisation des pensions de retraite !

Après un quasi gel des pensions depuis 4 ans, le gouvernement vient d'annoncer la fin du gel des pensions de retraite des régimes de base avec une revalorisation de 0,8% au 1er octobre, ce qui correspond à la hausse des prix de ces douze derniers mois. Par cette annonce, le premier ministre essaie de désamorcer le très fort mécontentement des retraité-es après la hausse de la CSG qui concerne plus de 10 millions d'entre eux et la réduction de l'APL qui pénalise fortement les plus modestes.

Nous ne sommes pas dupes : si cette augmentation apportera un «petit plus» pour les retraité-es exonéré-es de CSG, pour 60% d'entre eux la ponction du 1er janvier sera plus importante que la petite hausse d'octobre, ce qui

provoquera une nouvelle baisse de leur pouvoir d'achat.

Malgré ce que le gouvernement laisse entendre, un retraité touchant moins de 1200€ par mois peut être concerné par l'augmentation de CSG. Le taux de CSG tient compte des revenus du couple. Un couple de retraités avec une pension à 1150€ et l'autre pension à 900€ (total 2055€), sera concerné alors qu'aucun des deux ne dépasse 1200€ !

Le gouvernement explique ses décisions par une nécessaire solidarité des retraités avec les actifs. Mais dans le même temps, il applique une politique anti-salariés : loi travail, affaiblissement des services publics par des réductions d'effectifs (120000 fonctionnaires en moins), gel du point d'indice des fonctionnaires, diminution des APL et restrictions pour le logement social.

Cela s'ajoute à une liste déjà longue d'attaques, avec la CASA (contribution additionnelle de solidarité pour l'autonomie) de 0,3 %, la suppression de la 1/2 part fiscale pour les veuves et veufs, la fiscalisation de la majoration familiale.

Mais le gouvernement ne s'attaque pas qu'à notre pouvoir d'achat, il s'attaque aussi aux services médicaux et sociaux. Les EPHAD et les hôpitaux sont déjà en sous-effectifs de personnel soignant, les dépenses de santé sont de moins en moins prises en charge. Il réduit aussi les moyens dont peuvent disposer les établissements, les associations et les collectivités locales en supprimant les emplois aidés. Ce sont encore les personnes âgées qui vont trinquer.

Et d'un autre côté, il va réduire l'impôt sur la fortune, l'impôt sur les revenus financiers, l'impôt sur les entreprises dans des conditions qui rapporteront beaucoup aux riches et encore plus aux ultra-riches.

...

Ces dernières années les actions menées à l'initiative des organisations de retraités ont permis de « limiter la casse ».

Alors oui les retraité-e-s ont de bonnes raisons de se mobiliser pour éviter de nouvelles dégradations importantes de leur pouvoir d'achat, pour obtenir une évolution des pensions liée à l'évolution des salaires et une amélioration importante de la prise en charge de la perte d'autonomie.